



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



INFOCHANTIER

JUIN 2025



Modélisation de la tranchée centrale terminée avec les dalles de couverture

Le projet de transformation de la RN10 entre dans une étape clé à Trappes à partir de juillet 2025 !

Après l'achèvement et la mise en service de la voirie provisoire, le chantier entre désormais dans une phase déterminante : le début des travaux de la tranchée centrale.

Cette nouvelle étape permettra l'enfouissement de la RN10, la mise en place de trois dalles de couverture facilitant les traversées piétonnes à niveau, ainsi que l'aménagement d'un giratoire à l'intersection de la rue Jean Jaurès et de la RD36.

Pour accompagner au mieux les habitants tout au long de cette période, le dispositif de communication chantier en continu est maintenu. Un agent de proximité reste mobilisé sur le terrain jusqu'à fin octobre 2025, et la communication sur l'avancée des travaux se poursuivra régulièrement.

Ces travaux vont commencer en juillet 2025 pour une durée de trois ans. Ils se dérouleront principalement au sein des emprises déjà dégagées. La gêne occasionnée pour la circulation sera donc réduite au minimum hormis lors de restrictions de circulation ponctuelles.

PLUS D'INFORMATIONS

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

[@rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr)



Le service Sytadin :
informations sur le trafic en temps réel

Opération co-financée par :



Yvelines
Le Département



Enfouissement de la RN10 : un chantier en trois grandes étapes

À la suite de la création du giratoire à l'intersection de la rue Jean Jaurès et de la RD36 en juillet, les travaux d'enfouissement de la RN10 débuteront en septembre 2025, dans les emprises libérées par la voirie provisoire. Le chantier progressera progressivement selon le sens de circulation, avant le rétablissement des voiries communales.

ÉTAPE 1

Sens Province > Paris
(sept. 2025 à fin 2026)
(tube sud)

Les travaux commenceront au sud avec des diagnostics pyrotechniques, suivis de la construction des murs, de la pose des poutres et de la chaussée. La mise en service du sens Province > Paris est prévue fin 2026.

ÉTAPE 2

Sens Paris > Province
(année 2027) (tube nord)

Le même enchaînement de travaux sera réalisé côté nord en 2027, pour une mise en service en fin d'année.

ÉTAPE 3

Aménagements en surface
(1^{er} trimestre 2028)

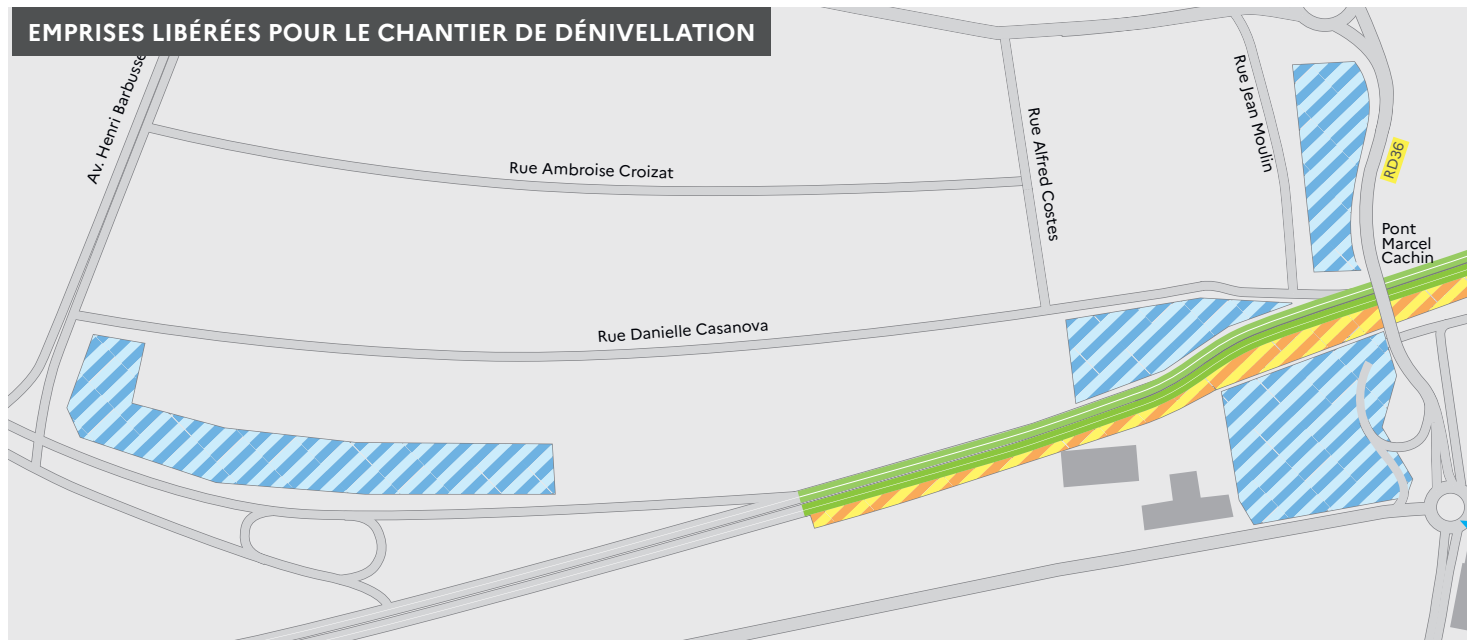
Début 2028, les travaux se poursuivront en surface avec : le rétablissement à niveau de la RD36, à l'emplacement du pont Marcel Cachin, la création de deux traversées piétonnes et cyclables dans le prolongement de la rue de Montfort et du Cours de la Corderie, le réaménagement des rues Stalingrad Nord et Sud, puis le démontage des ouvrages provisoires (dont les ascenseurs).



Maintien de la circulation pendant les travaux

La RN10 et les axes locaux resteront accessibles pendant toute la durée du chantier. **Des coupures ponctuelles**, majoritairement de nuit ou sur deux week-ends entre 2027 et 2028, seront nécessaires. Elles feront l'objet d'une communication spécifique en amont.

EMPRISES LIBÉRÉES POUR LE CHANTIER DE DÉNIVELLATION



DES MESURES CONCRÈTES POUR LIMITER L'IMPACT DU CHANTIER



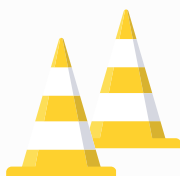
Pour le cadre de vie des habitants

Pendant les travaux, les horaires du chantier sont adaptés pour éviter le plus possible les opérations de nuit. Les entreprises veillent à utiliser le matériel de chantier le plus silencieux et des consignes strictes sont par ailleurs données aux entreprises pour garantir la propreté du chantier.



Pour la circulation

Des mesures de circulation routières spécifiques seront mises en place pendant les travaux. L'entrée et la sortie du chantier seront gérées par un agent trafic qui gère les flux de circulation à l'entrée et au sein du chantier, ainsi que par une signalisation temporaire adéquate. Pour certaines phases clés, des interruptions ponctuelles de circulation auront lieu. Elles seront annoncées le plus en amont possible. En cas d'interruption de circulation, un itinéraire de déviation sera mis en place.



Pour la sécurité de tous

Pour éviter les interactions entre le chantier et le public, les zones de travaux sont clairement délimitées et closes (balisage, barrière, signalétique...).

L'agente de proximité reste disponible pour vous accompagner jusqu'à la fin du mois d'octobre. N'hésitez pas à la solliciter pour toute demande ou besoin d'information.



Par téléphone au 06 21 31 58 25



par mail : aissata.niang@i-carre.net



La DiRIF s'engage !

Au-delà de la transformation de la RN10, la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), maître d'ouvrage du projet, agit pour un chantier responsable, respectueux de l'environnement et porteur de valeurs sociales.

Suivi environnemental

Un coordinateur dédié veille à l'application des bonnes pratiques : tri des déchets, gestion des eaux, kits anti-pollution, etc.

La maîtrise d'ouvrage utilise **90 % d'acier recyclé**, des bétons à faible émission carbone, valorise **100 % des terres inertes** et réemploie **30 % des déblais** du chantier.

Lutte contre les plantes invasives

Un protocole spécifique encadre les débroussaillages pour contenir les espèces envahissantes (renouée du Japon, robinier, etc.). Un semencement sera réalisé en fin de chantier pour stabiliser les zones sensibles.

Préservation des arbres

Les abattages ont été limités au strict nécessaire. **158 arbres seront replantés à Trappes**, et les travaux sont programmés **hors période de nidification** pour protéger la faune.

Insertion et emploi local

Déjà **10 800 heures d'insertion** réalisées, soit l'équivalent de **7 emplois** sur un an et la création de **2 CDI** !

Pour la suite, **21 années d'insertion professionnelle** sont prévues d'ici la fin des travaux.

Ce chantier contribue concrètement à l'insertion des publics éloignés de l'emploi !

CALENDRIER DU PROJET

■ JUILLET 2025 Giratoire & fermeture

- Création du giratoire (Jean Jaurès / RD36)
- Fermeture de la rue du 19 mars 1962

SEPT. 2025 – FIN 2026 Dénivellation sens Province > Paris

- Travaux, pose de dalles et mise en service
- Mise en circulation du sens province-Paris et suppression de la voirie provisoire sud

2027 Dénivellation sens Paris > Province

- Travaux, pose de dalles et mise en service
- Mise en circulation du sens Paris-province et suppression de la voirie provisoire nord

T1 2028 Réaménagement de surface

- Rétablissement à niveau de la RD36
 - Traversées piétonnes & cycles
- Suppression du pont et de la passerelle provisoires, voirie locale réaménagée

COÛT ET FINANCEMENT

Ce projet est financé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région Île-de-France pour un coût estimé à **149 millions €** (TTC).

